

INFO LOUP

TOUTES LES INFOS DE VOTRE VILLE

et vous !



RÉNOVATION URBAINE :

PLUS BELLE LA VILLE !

Rendez-vous

CHANTELOUP
FAIT SON CABARET

C'est à vous

UNE VILLE SOLIDAIRE
POUR TOUS LES ÂGES

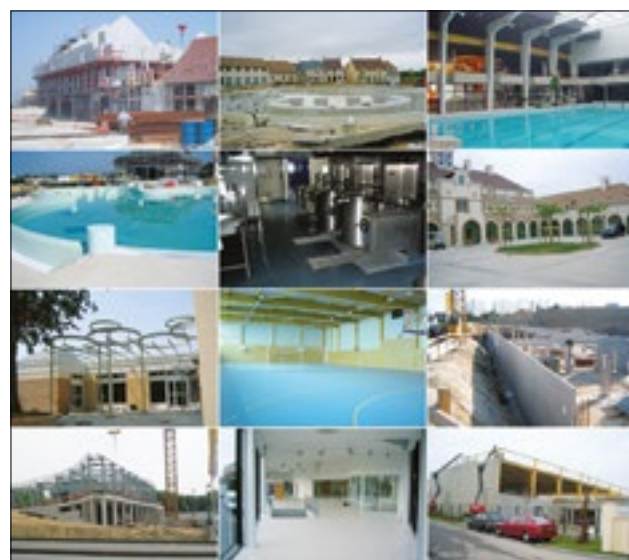
Bougez-vous !

CHANTELOUP JUDO CLUB
L'ÉCOLE DE L'EXCELLENCE

N° 54 • NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2023



CHANTELOUP-LES-VIGNES.FR



Travaux neufs et entretien pour collectivités et industriels

Département : cloisons amovibles - plafond suspendu - menuiserie



24, rue des Postillons
93200 SAINT-DENIS
Tél : 01 48 27 26 44
Fax : 01 48 29 56 94

Qualification professionnelle
QUALIBAT 2113 - 2142 - 4112 *****

POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE

Les 2 Rives

Permanence funéraire 24h/24 - 7j/7

01 75 86 62 48

www.pompes-funebres-2rives.fr

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure ▪ Fleurs naturelles
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières

Votre agence la plus proche est située au :
70 rue Claude Monet
78955 Carrières-sous-Poissy

Poissy • Chanteloup-les-Vignes • Conflans-Sainte-Honorine
Eragny-sur-Oise • Triel-sur-Seine • Colombes • Asnières-sur-Seine

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.

 aqualia |  sefo

Votre compagnie des eaux

aqualia.com ■ <https://sefo-eau.com/>

Appel de Lyon - Le 18 octobre 2023

FAISONS RÉPUBLIQUE ENSEMBLE

Nos quartiers ne sont pas un problème, ils sont la solution.



Nous, maires, présidents et élus de communes et d'intercommunalités engagées dans l'association *Ville & Banlieue*, sommes inquiets et en colère !

Depuis un an, nous travaillons avec les services de la Première ministre et du ministère chargé de la Ville. Nous avons échangé, débattu et avancé même si nous ne sommes pas toujours d'accord.

Une fois de plus, le Comité interministériel des Villes (CIV) prévu le 9 octobre dernier a été reporté pour convoquer dans l'urgence un Conseil national de la refondation (CNR) « postémeutes » dont il n'est rien ressorti de concret.

Nous n'en pouvons plus des attermolements et des reports. La concertation dure depuis plus d'un an. Nous avons fait des propositions et avons désormais besoin de décisions à la hauteur des lourdes difficultés des habitants de nos quartiers.

Monsieur le président, en reportant le CIV, vous avez manqué un énième rendez-vous avec les villes et quartiers populaires. Il est impératif que vous preniez conscience de l'urgence de la situation.

Depuis plusieurs années - notamment dans une tribune adressée le 24 mai dernier -, nous vous alertons sur l'urgence à agir face à une situation qui s'aggrave : décrochage de jeunes, conséquences de l'inflation sur le pouvoir d'achat et la vie quotidienne des habitants, risques d'une explosion.

Nos collectivités se distinguent par des indicateurs économiques, démographiques et sociaux qui interpellent : proportion de jeunes très élevée, surreprésentation des familles monoparentales, nombre considérable de foyers vivant sous le seuil de pauvreté, taux de chômage dépassant de plus du double la moyenne nationale, niveau d'éducation et de qualification bien inférieur à celui des autres territoires, surpopulation dans le parc public de logements sociaux et les copropriétés vieillissantes et dégradées...

Nous avons exprimé notre inquiétude et notre colère à de nombreuses reprises sans être entendus. Les émeutes du début de l'été en sont la preuve. Et depuis, rien n'a changé.

Des solutions

Nous n'avons jamais baissé les bras. Nos quartiers recèlent des trésors d'intelligence humaine, de créativité, de force, d'engagement... Ils sont des territoires où les élus locaux, les associations, les acteurs de proximité expérimentent, agissent et obtiennent de belles réussites. Les choses bougent et *Ville & Banlieue* œuvre à promouvoir ces initiatives et à les déployer.

En 40 ans, nous n'avons jamais changé de message : « *Les banlieues ne sont pas un problème, elles sont la solution* ». Cette année, plus que jamais, nous le portons haut et fort face à des situations de plus en plus complexes et insoutenables. Nous avons besoin que vous le portiez à nos côtés et que vous donniez aux acteurs de terrain les moyens d'aller plus loin. Ensemble, nous devons nous mobiliser et nous appuyer sur les initiatives et solutions qui existent sur le terrain en travaillant autour de 5 axes majeurs :

1. **L'éducation** pour une égalité réelle par le scolaire et l'extrascolaire, grâce à une École dotée des moyens qui lui sont dus et au déploiement des « cités éducatives ».
2. La **tranquillité** et la **sécurité publique** par une approche préventive, de cohésion sociale et de proximité au cœur des quartiers.
3. La **formation professionnelle**, le **plein emploi durable** et l'**entrepreneuriat** qui sont les conditions indispensables au développement social des quartiers.
4. La **rénovation urbaine** durable par l'accroissement et la pérennité des ressources d'une *Agence nationale pour la rénovation urbaine* (ANRU) souple et réactive aux besoins.
5. La **transition écologique et énergétique**, notamment pour l'habitat précaire. Les habitants des quartiers populaires ne doivent pas être les oubliés de la lutte contre les effets du changement climatique.

Le devoir d'agir

Il est urgent d'agir. Nous ne pouvons accepter que, en France républicaine, perdurent des inégalités flagrantes, des discriminations et une certaine stigmatisation.

Comme président de la République, vous devez prendre en compte ce que vivent les habitants des quartiers populaires et affirmer votre

volonté de rétablir la justice sociale. Nous devons, ensemble, porter l'espoir pour toute la nation et montrer que les quartiers populaires sont une richesse pour le pays et qu'ils recèlent eux-mêmes un potentiel vers l'égalité et la justice.

Un Appel

Monsieur le président, nous vous appelons à prendre en compte les solutions de terrain, initiées par les mairies et les intercommunalités, à les faciliter grâce à des financements à la hauteur des besoins, et à les déployer à l'échelle nationale.

Nous vous appelons à réimplanter des services publics locaux et nationaux au cœur des quartiers populaires. Nos quartiers ont besoin d'une police renforcée mais aussi mieux formée pour réinventer la relation entre police et population, et en particulier entre police et jeunesse. Mais ils ont autant besoin de services d'éducation scolaire, d'action socioéducative, de prévention, de formation professionnelle, de petite enfance, de droits des femmes, d'assistance aux aînés, de santé, d'accès au logement digne durable et aux énergies, de mobilités, de culture, de sport, de proximité, de soutien à la vie associative et citoyenne, et de lien et d'accompagnement social.

En 2017, suite à l'*Appel de Grigny*, vous aviez promis de rencontrer régulièrement les maires. Vous ne nous avez plus jamais reçus en dépit de nombreuses sollicitations.

Monsieur le président, vous devez vous connecter à la réalité et à la situation des habitants de nos quartiers. Vous devez être attentif aux désespérances, qu'elles résultent de l'isolement des territoires ruraux ou de la précarité des territoires urbains. Vous devez avoir, affirmer et traduire en actes une réelle ambition pour nos quartiers populaires. Dans une France aux multiples fractures, dans la République une et indivisible, les silences et reculades ne peuvent que renforcer les crispations.

Ce mercredi 18 octobre, à Lyon, 40 ans après la fondation de notre association, entourés de l'ensemble des acteurs qui oeuvrent dans les quartiers populaires, nous, maires, présidents et élus de communes et d'intercommunalités de *Ville & Banlieue*, vous lançons ce nouvel *Appel* pour que nos quartiers et leurs habitants soient pleinement considérés comme les enfants de la République !



SOMMAIRE

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2023

N°54

INFOLOUP ET VOUS ! magazine municipal bimestriel
Mairie de Chanteloup-les-Vignes
37 rue du Général-Leclerc • Tél. 01 34 01 10 50

Directeur de la publication : Catherine Arenou
Rédacteur en chef : Rémi Engrand • Rédaction & création graphique : service communication Email : communication@chanteloup-les-vignes.fr Photographies : Ville de Chanteloup-les-Vignes, J-C Guilloux, Badia Berger Architectes, Adobe Stock, Freepik, Droits réservés.
Impression : Imprimerie RAS - 6 avenue de Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel
Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32
Tirage : 4 500 exemplaires.
Dépôt légal : Octobre 2023

Si vous ne recevez pas l' *Infoloup et vous* ! dans votre boîte aux lettres. Signalez-nous ce problème par téléphone : 01 34 01 10 50 ou par mail : communication@chanteloup-les-vignes.fr.

Des magazines sont aussi disponibles dans les équipements de la ville.

Restez connecté
@ chanteloup-les-vignes.fr
facebook.com/chantelouplsvignes
twitter.com/ChanteloupLV
@ newsletter e-loup
@ phenix.clv

5 RENDEZ-VOUS
5 - L'AVIC, 20 ANS DE BOUTEILLE
6 - CHANTELOUP FAIT SON CABARET
7 - ET PENDANT CE TEMPS SIMONE VEILLE

C'EST À VOUS 8
8 - JEUNESSE
9 - FAMILLE
10 - SENIORS
11 - PORTRAIT

12 VOUS Y ÉTIEZ !

14 ON VOUS DIT TOUT !
RÉNOVATION URBAINE : PLUS BELLE LA VILLE !

17 BOUGEZ VOUS !
EN ROUTE VERS LES JO !

18 VOTRE PLANÈTE & VOUS

19 VOS ENTREPRISES & VOUS

20 VOTRE TERRITOIRE & VOUS
COMMUNAUTÉ URBAINE DÉPARTEMENT

22 TRIBUNE LIBRE

23 AGENDA

VOS ÉLUS

vous reçoivent
SANS RENDEZ-VOUS
de 10h à 12h / en Mairie

Renseignements **01 34 01 10 50**

Samedi 18 novembre
Permanence Maire

Samedi 25 novembre
Permanence Maire-adjoint

Samedi 9 décembre
Permanence Maire
ou Maire-adjoint



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

L'AVIC, 20 ans de bouteille



Depuis 2003, l'Association Viticole Chantelouvaïse (AVIC) veille sur le patrimoine agricole de la commune en entretenant une parcelle de vignes sur les coteaux. Les membres de l'association participent à la gestion de leur propre vignoble, depuis la culture du raisin jusqu'à la mise en bouteille. À l'occasion du 20^e anniversaire de l'association, célébré le 10 septembre dernier, Infoloup & vous a rencontré ces passionnés.

Au « Clos de Chanteloup », une parcelle de vignes perchée dans les hauteurs de la ville, Michel Mont, le président de l'association, a le sourire. La dernière récolte de septembre, sa 18^e au sein de l'AVIC, se classe parmi les meilleures années. « Nous avons récolté près de 800 kg de raisin, c'est un beau cadeau d'anniversaire pour tous les bénévoles ! ».

Fondée à l'origine par quelques résidents de Chanteloup-les-Vignes, l'AVIC est devenue petit à petit une association locale de premier plan. Elle peut compter sur son équipe de bénévoles regroupant près de 200 membres, dont une vingtaine de vigneron chevronnés. « On a tous appris sur le tas, je me souviens que durant les premières années, on lisait beaucoup de bouquins, se remémore Michel Mont avec un brin de nostalgie. Désormais, il y a une transmission qui se construit entre les anciens, plus expérimentés et les nouveaux adhérents. ». Alors que le renouvellement est indispensable à toute association, le retraité espère bien voir la nouvelle génération les rejoindre au milieu des 790 plants de raisins que compte le « Clos de Chanteloup ».

Pour cela, ce ne sont pas les occasions qui manquent puisque l'entretien de la parcelle et la culture de la vigne demandent un engagement presque permanent. Au « Clos de Chanteloup », toutes les paires de bras sont les bienvenues ! « N'importe qui peut venir nous rencontrer sur place pour échanger, se joindre à nous le temps d'une journée de vendange ou plus régulièrement pour partager notre passion », insiste le président de l'AVIC. Si vous êtes intéressé pour découvrir tout l'univers de l'AVIC, l'association vous donne rendez-vous aux alentours du mois de mars pour partager un moment convivial durant la mise en bouteille des dernières cuvées de vins rouge, rosé et blanc.

À noter que depuis deux ans, vous pouvez retrouver les bouteilles de vin produites par l'AVIC dans la boutique solidaire « Les Pot'iront » située au 56 rue du Général-Leclerc.

+ D'INFOS

Association Viticole Chantelouvaïse (AVIC)

Président : Michel Mont

☎ 06 31 84 21 90 / 07 49 21 50 39 ✉ michel.mont@sfr.fr

LE CHIFFRE
DU MOIS

1725€

Bravo et merci !

Vous étiez plus de 200 participant(e)s, dimanche 1^{er} octobre, à l'occasion de la Course des Victoires.

Grâce à votre générosité, la Ville a pu récolter 1725 € destinés à la recherche contre le cancer du sein.

c'est dit !



« C'est par la Cité éducative que nous permettrons l'égalité des chances, pour que chacun et chacune trouve sa place par son éducation et son talent ! »

Pierre Bédier,

Président du Conseil départemental des Yvelines, lors de l'inauguration de la place des Petits Pas le 27 septembre.



À NOTER !

Les « grands électeurs » sont passés aux urnes le 24 septembre dernier pour élire les sénateurs. Sont élus dans les Yvelines :

Une Équipe Pour Toutes Les Yvelines (58% / 1 634 voix)

Gérard LARCHER
Sophie PRIMAS
Michel LAUGIER
Marta DE CIDRAC

Ensemble, Agir Pour Les Yvelines (15% / 421 voix)

Martin LÉVRIER

Une Nouvelle Voix Pour Les Yvelines (13% / 375 voix)

Ghislaine SENÉE

Les élections sénatoriales permettent de choisir les représentants des départements au Sénat. Les sénateurs sont chargés de représenter les collectivités territoriales et d'examiner les projets de loi.



CHANTELOUP FAIT SON CABARET

Samedi **18 novembre** la magie opérera une fois de plus à Chanteloup-les-Vignes avec l'événement le plus attendu de l'année :

« Chanteloup fait son cabaret » !

Cette année, la Ville vous invite à rejoindre le Phénix pour une soirée inoubliable, plus intense que jamais !

Au programme (dès 21h), de la magie, de la danse, du jonglage et des numéros toujours plus spectaculaires entremêlés dans un véritable tourbillon d'émotions qui vous laissera bouche bée. C'est l'occasion de se réunir, entre amis ou en famille, pour profiter d'un repas dans l'atmosphère chaleureuse et festive du cabaret. N'attendez plus, réservez vos places auprès du service culturel et préparez-vous à vivre une soirée exceptionnelle !

Entrée payante. Programme détaillé à venir sur chanteloup-les-vignes.fr

+ D'INFOS

Direction des affaires culturelles

☎ 01 39 27 11 77 / ✉ secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr

EN SAVOIR +

Demandez le programme !



© Ernest Ancelet

PARTEZ à la découverte de l'espace !



Un voyage dans l'espace, ça vous tente ? Avec le projet ASTRE, partez à la découverte des secrets des étoiles, des météorites et apprenez à localiser les planètes du système solaire ! Organisée au Phénix le **mercredi 15 novembre**, cette journée entièrement gratuite proposera aux petits et grands des ateliers ludiques, des conférences et des expositions de 10h30 à 13h30 et de 14h30 à 17h30.

Une bonne occasion de passer un moment divertissant et enrichissant en famille ! Une action menée en partenariat avec l'Éducation nationale et la Cité éducative.

+ D'INFOS

Direction des affaires culturelles

☎ 01 39 27 11 77 / ✉ secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr

UNE HARMONIE olympique !



Après avoir marqué le public chantelouvaïn en 2022, l'Orchestre de l'Alliance se produit de nouveau dans la commune avec un concert d'exception au Phénix le **samedi 25 novembre** (20h) ! Constituée de musiciens professionnels parmi les plus brillants de leur génération, la formation (en résidence itinérante dans les Yvelines) vous invite à découvrir la musique classique au travers d'une sélection de chefs-d'œuvres reliés aux valeurs de l'olympisme. Un concert gratuit à ne manquer sous aucun prétexte !

+ D'INFOS

Direction des affaires culturelles

☎ 01 39 27 11 77 / ✉ secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr



À NOTER !

Le Centre social Espoir organisera son traditionnel Noël de l'Espoir le **17 décembre** au complexe sportif David Douillet. À cette occasion, les enfants des adhérents (jusqu'à 11 ans) auront la joie d'assister à un grand spectacle et de repartir avec un cadeau. Renseignements et inscriptions auprès du centre social.

+ D'INFOS

Centre social Espoir

☎ 01 81 76 06 67

ET PENDANT CE TEMPS Simone Veille



L'histoire du féminisme n'a jamais été aussi drôle et instructive. Le **29 novembre** (20h30), le Phénix vous ouvre ses portes pour un voyage unique à travers l'histoire du féminisme avec la pièce de théâtre « Et pendant ce temps Simone Veille ».

Dans cette pièce, quatre générations de femmes se succèdent, couvrant une période allant de la lutte pour l'avortement à la procréation médicalement assistée. Le tout est ponctué par les interventions d'une fantasque et grinçante Simone, qui veille à nous rappeler les dates importantes de cette quête inlassable pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Cerise sur le gâteau : l'entrée est totalement gratuite !

+ D'INFOS

Direction des affaires culturelles

☎ 01 39 27 11 77 / ✉ secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr

CONCERT de l'Avent



L'Union Paroissiale Chantelouvaie vous donne rendez-vous à l'église Saint-Roch le **dimanche 3 décembre** (17h) pour un concert de l'Avent qui enchantera vos sens et préparera vos cœurs à la magie de Noël.

Dans l'édifice, le groupe «The Island Consort» se produira pour vous offrir une expérience musicale mémorable. Au programme : des chants de Noël empreints de tradition, ainsi que des cantates envoûtantes de Bach. Les mélodies résonneront dans les murs de l'église, créant une atmosphère chaleureuse et spirituelle. Entrée et participation libres.

+ D'INFOS

Union paroissiale Chantelouvaie

☎ 06 16 81 37 72

SANTA & Cie

PLEIN
ECRAN



Rendez-vous au Phénix le **vendredi 8 décembre** à 20h pour votre prochaine séance Plein écran. À découvrir : Santa & Cie (Comédie - 1h30 - tout public). Entrée payante.

Rien ne va plus à l'approche du réveillon : les 92 000 lutins chargés de fabriquer les cadeaux des enfants tombent tous malades en même temps ! C'est un coup dur pour le père Noël qui se trouve obligé de rejoindre la Terre en urgence pour chercher un remède et sauver la magie de Noël...

+ D'INFOS

Direction des affaires culturelles

☎ 01 39 27 11 77 / ✉ secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr



COUP'D OEIL



sur vos réseaux

Fulvia Alonso Ollivier

Un peu pauvre en arbres cette Place des Petits Pas, il serait bon d'avoir ici un espace ombragé

@chanteloupLV

C'est prévu ! D'ici quelques jours, 64 arbres vont être plantés au niveau de cette nouvelle place de vie, plus dynamique et plus durable. La déminéralisation qui a été opérée sur le secteur ainsi que les nombreuses essences d'arbres sélectionnées permettront effectivement de lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur.

Daniel Glairot

Je suis venu d'Orgeval et je reviendrai avec grand plaisir l'année prochaine à la marche Octobre Rose de Chanteloup-les-Vignes. Merci à tous les organisateurs pour cette belle action.

Anissa Moumni

(Après la collecte de dons organisée pour le Maroc) Fière d'être Chantelouvaie et de voir que cette solidarité est toujours d'actualité sur notre ville !



C'EST À VOUS

À la recherche de bons plans ? Télécharge LABAZ !

La Région Île-de-France a lancé une nouvelle application, destinée aux Franciliens âgés de 15 à 25 ans. Entièrement gratuite, elle donne accès en un coup d'œil à l'ensemble des dispositifs mis en place par la Région en faveur des jeunes. Places de concert à gagner, bourse sport, réductions, aides à la mobilité... l'application propose aussi bien des bons plans exclusifs, à remporter par le biais de jeux concours, que des explications sur les aides offertes par la Région.

Comment s'y inscrire ?

Accessible sur smartphone, elle demeure réservée aux Franciliens de 15 à 25 ans. Ainsi, vous pourrez vous connecter grâce à votre compte « monlycee.net » ou bien en créer un avec votre adresse email. Les informations renseignées (âge, code postal, nom, etc.) seront ensuite vérifiées.

EN SAVOIR +



Revenir
aux questions



LA VILLE DE CHANTELOUP-LES-VIGNES RECRUTE DES AGENTS DE SÉCURISATION DES POINTS ÉCOLES (H/F)

VOTRE
MISSION

Sécurisation de la traversée des enfants et familles sur les passages piétons aux entrées et sorties des écoles.

Déposez directement
votre CV à l'accueil
de la Mairie ou envoyez nous
votre CV à recrutement.rh@
chanteloup-les-vignes.fr



+ D'INFOS

Roulez

JEUNESSE !

Place aux élections !



À Chanteloup, la démocratie s'épanouit à tous les âges, y compris chez nos plus jeunes citoyens. C'est pourquoi le 28 novembre prochain, tous les élèves de CM1 et de CM2 voteront pour élire leurs nouveaux représentants au Conseil Municipal des Enfants (CME). Cette instance éducative et participative offre aux enfants chantelouvois l'opportunité de s'engager activement dans la vie publique. Avec le CME, ils développent leurs compétences en relationnel et découvrent les fondements de la démocratie tout en réfléchissant et débattant sur les sujets qui leur tiennent à cœur. Mais avant cela, comme pour n'importe quel candidat, il faudra convaincre ! Depuis plusieurs semaines, la campagne bat son plein dans les écoles chantelouvoises. Accompagnés par leurs professeur(e)s ainsi que par le service CME de la Ville, les enfants peaufinent leurs programmes, décorent leurs affiches et discutent projets pour la Ville avec leurs camarades. Et pour récolter le plus de voix possible, chacun y va de sa stratégie. « Moi je vais proposer d'organiser une grande fête

ouverte à tous », nous glisse une candidate de l'école Rimbaud alors que certains politiciens en herbe préfèrent, eux, assurer leurs arrières : « Tu votes pour moi et je vote pour toi, ok ? », entend-on dans les couloirs de la Cité Champeau. Qui seront les nouveaux visages du CME ? Réponse le 28 novembre !

3 QUESTIONS



À ...

NAHILI
11 ans,
élu(e) sortant du CME

Pourquoi as-tu souhaité être candidat au Conseil Municipal des Enfants ?

J'ai bien aimé la présentation qu'on nous avait faite en classe et surtout, je trouvais ça marrant de faire la campagne et de créer son affiche !

De quel projet es-tu le plus fier ?

Moi je faisais partie de la commission

numérique et nous avons organisé une journée de prévention pour les enfants de la ville sur les dangers d'Internet. On a suivi une formation avec la police puis on a créé plusieurs livres numériques pour expliquer tout ce qu'on avait appris aux autres enfants. Ça m'a beaucoup plu parce que je me suis senti utile pour les autres !

Maintenant que ton mandat touche à sa fin quel conseil aimerais-tu donner aux futur(e)s élu(e)s du CME ?

Quand on crée un gros projet qui demande du temps, il ne faut pas avoir peur de donner son avis, mais il faut aussi écouter les autres car on peut tous avoir de bonnes idées.



Un air DE FAMILLE



UNE VILLE SOLIDAIRE pour tous les âges

Depuis plusieurs années, la Ville de Chanteloup-les-Vignes propose une série d'aides financières pour répondre aux besoins variés de tous les Chantelouvais(es). En 2023, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a ainsi décidé de renouveler l'ensemble de ses aides sociales facultatives autour de 3 axes : la famille, la jeunesse et les adultes. Marwa Ablouh, votre maire-adjointe déléguée à la politique sociale vous propose un tour d'horizon de l'action municipale.



Marwa Ablouh, maire-adjointe déléguée à la politique sociale.

Aide à la culture et aux activités sportives

**AXE
FAMILLE**

Cette aide vise à soutenir les familles chantelouvaises pour l'inscription de leurs enfants à des activités culturelles et sportives. Le CCAS propose une aide financière de 50 € ou 60 € pour les enfants suivis dans le cadre du Programme de Réussite Éducative et DEMOS ainsi que pour les enfants porteurs de handicap.



Pour nous, associations, ce Pass adulte est un dispositif capital puisqu'il permet de rendre nos activités plus accessibles sans mettre en danger la santé financière de la structure. Si de nombreuses aides existent pour les jeunes, le Pass adulte nous permet de capter un public plus large ce qui est essentiel dans la vie d'une association.

Jean Orio,
Président de l'AVEC

L'ART DE PARLER aux enfants



Un nouveau temps fort pour les parents ! Après la consultation citoyenne organisée en juin dernier à l'Espace culturel Paul Gauguin, la Ville vous donne rendez-vous le **5 décembre** au Phénix (20h) pour un spectacle/conférence humoristique dédié à la parentalité. Présentée par Catherine Drouot, comédienne et ancienne éducatrice, cette conférence unique intitulée « L'impact et la puissance des mots sur l'enfant dans son quotidien » se destine également aux professionnels de l'enfance. L'intervenante vous invite à réfléchir sur l'impact des mots prononcés avec ou devant les enfants. Comment, sans culpabilité et de façon collective, pouvons-nous revisiter nos automatismes dans l'intérêt de l'enfant et de tous les accompagnants de l'enfant ? Écouter, répondre, attendre, quelques indices qui peuvent favoriser la vie collective entre tous et avec des âges différents. Entrée gratuite.

+ D'INFOS

Maison de la petite enfance
10 Mail du Coteau
01 39 10 21 21

Allocation Municipale Étudiants

**AXE
JEUNESSE**

« Créée dans le cadre de notre politique de réussite, l'Allocation Municipale Étudiants (AME) vise à encourager les étudiant(e)s chantelouvais(es) dans la poursuite de leurs études. En contrepartie d'actions de bénévolat pour la Ville, ces jeunes perçoivent une aide pour soulager leur budget », explique Marwa Ablouh. Chaque année, une centaine d'étudiants bénéficient ainsi de l'AME, représentant un investissement annuel de près de 100 000 €.



Je suis très reconnaissante envers la Ville car l'AME m'a permis de financer mes stages d'études de BTS qui se déroulaient à l'étranger. En contrepartie, j'ai donné de mon temps pour aider la mairie lors de certaines cérémonies. En plus de me sentir utile, c'est une expérience que je vais pouvoir valoriser sur mon CV donc, pour moi, ce n'est que du positif !

Fatoumata Makalou (20 ans),
étudiante chantelouvaise
bénéficiaire de l'AME

Le Pass adulte

**AXE
ADULTE**

Le Pass adulte permet aux chantelouvais(es) de plus de 19 ans de bénéficier d'une aide financière de 80 € ou 50 € pour s'inscrire dans une association sportive ou culturelle de la ville. Un dispositif qui soutient la dynamique associative du territoire fortement touchée durant la crise sanitaire. C'est au total près de 150 Pass qui ont été délivrés depuis le lancement de cette initiative en 2021.

Un bilan dont se réjouit la maire adjointe : « Ces différents programmes témoignent de notre engagement à construire une ville solidaire et inclusive, en proposant des aides qui favorisent l'égalité des chances et l'accès à la culture et au sport à chaque étape de la vie. »

+ D'INFOS

CCAS
01 39 74 20 16





seniors !

VOTRE AGENDA de fin d'année

Retrouvez tous les événements proposés aux seniors inscrits au CCAS pour les mois de novembre et décembre.

Jeudi 9 novembre

Goûter & cinéma
Espace culturel Paul Gauguin

Vendredi 17 novembre

Guinguette « Chez Gégène »
Joinville-le-Pont (94)

Profitez d'un repas dansant convivial qui ravira vos papilles et vos oreilles ! Entre deux déhanchés, vous pourrez déguster un délicieux repas avec des propositions gustatives entre terre et mer. Les boissons sont incluses pour parfaire votre expérience.

Tarif : 47€.

Rendez-vous au parking des Ouches ou arrêt sécurité sociale à 10h. Retour prévu vers 19h30.

Les inscriptions pour ces événements auront lieu à la salle des fêtes le lundi 6 novembre à 10h.

Le paiement s'effectue par chèque à l'ordre de « la régie CCAS Chanteloup-les-Vignes »

Jeudi 14 décembre

Goûter & spectacle cabaret
Espace culturel Paul Gauguin

La Ville invite les seniors inscrits au CCAS à clôturer 2023 en beauté avec un goûter-cabaret mettant en scène la revue « Viva Paradis. » Préparez-vous à vivre un moment magique empreint de musique, de danse, et d'émerveillement. Ce spectacle promet d'être une véritable explosion de couleurs, de musiques entraînantes et de numéros de danse spectaculaires. Les chanteurs et danseuses, parés de costumes à plumes, vous emmèneront dans un voyage exotique au cœur du « Paradis. » Rendez-vous à partir de 14h.

Les inscriptions pour ce spectacle auront lieu à la salle des fêtes le lundi 27 novembre à 10h ou par téléphone auprès de Marie Haren au 06 74 84 25 54 à partir du mardi 28 novembre à 10h en fonction des places disponibles.

Mardi 19 décembre

Remise des colis de Noël aux seniors
Espace culturel Paul Gauguin
De 9h à 17h.

📍 D'INFOS

CCAS
☎ 01 39 74 20 16 ✉ seniors@chanteloup-les-vignes.fr

TOUS SOLIDAIRES mais tous prudents !



La traditionnelle distribution des calendriers de nos vaillants sapeurs-pompiers du centre de secours de Chanteloup-les-Vignes débutera courant novembre. Si cette initiative est l'occasion de soutenir nos héros du quotidien, elle s'accompagne d'une période de vigilance face aux faux vendeurs qui pourraient se présenter chez vous. Afin d'assurer une distribution en toute sécurité, nous vous rappelons les réflexes à avoir en cas de visite : vérifiez l'identité des personnes avant d'ouvrir totalement votre porte ; demandez aux sapeurs-pompiers de vous présenter leur carte professionnelle ; le logo sapeur-pompier des Yvelines figure sur le calendrier, suivi du nom du centre de secours ; il n'existe pas de prix fixe pour le calendrier, car il s'agit d'un don libre et non-obligatoire. Un reçu vous sera remis en échange du don. En cas de doute contactez la police (en composant le 17).

PROFITEZ de votre Mutuelle communale

Depuis le mois de septembre, la Ville a mis en place sa propre mutuelle communale. Cette nouvelle offre propose à tous les Chantelouvais(es), sans limite d'âge ni questionnaire médical, de souscrire une complémentaire santé à moindres frais. Grâce à une charte partenariale signée entre la Ville et l'organisme de la Mutuelle Familiale, vous pouvez en effet bénéficier de tarifs très avantageux avec une attention toute particulière accordée aux seniors.

📍 D'INFOS



Mutuelle familiale
☎ 01 34 34 36 50 ✉ chanteloup-les-vignes@mutuelle-familiale.fr.



Halima Belhadj-Adda,
déléguée aux seniors,
à l'accompagnement
du vieillissement
et à la santé

En proposant à tous les habitants et travailleurs chantelouvais cette mutuelle communale, l'équipe municipale coche une nouvelle promesse de campagne, particulièrement attendue par nos seniors. En tant qu'ancien médecin, Mme la Maire avait à cœur de simplifier les choses pour eux, mais aussi pour l'ensemble des habitants, dont un tiers n'est pas couvert par une complémentaire santé. Cette mutuelle nous permettra de mieux protéger les Chantelouvais(es) mais aussi de lutter contre les inégalités d'accès au soin tout en restituant du pouvoir d'achat aux foyers les plus fragiles !

J'ai rencontré


A

rrivé au mois d'août sur la commune, Bocar So est le nouveau directeur du centre social Espoir. Avec son équipe composée de professionnels et bénévoles, ce trentenaire animé d'un profond esprit altruiste tricote le lien social, au bénéfice des familles chantelouvaïses. Portrait.

Les quartiers populaires, Bocar So en connaît les difficultés, mais aussi toutes les forces. Natif des Mureaux, ce père de famille de 39 ans est le nouveau visage du Centre social Espoir, dont il a repris la direction au cours de l'été. Un mariage presque évident pour celui qui incarne parfaitement l'esprit de l'association chantelouvaïse dévouée au bien-être commun !

Cette envie d'aider les autres, d'inventer des solutions aux problèmes concrets des habitants, c'est ce qui guide Bocar So au quotidien. Durant sa jeunesse, l'Yvelinois partage son temps entre les bancs de faculté de droit, où il suit un cursus de juriste, et le secteur associatif. « J'ai toujours été actif, adhérant à des associations œuvrant pour la jeunesse et la famille car ce sont des thématiques qui me passionnent profondément », raconte Bocar.

Un intérêt qui l'a conduit à mettre ses compétences au service de la Caisse d'allocations familiales (Caf) des Yvelines pendant près de dix ans. Durant cette période, il est en charge de faciliter l'accès aux droits des allocataires. « J'allais à la rencontre des associations qui agissent auprès des réfugiés, des demandeurs d'asile,

BOCAR SO « par, pour et avec les habitants »

pour améliorer la prise en charge de ces publics précaires, explique le nouveau directeur d'Espoir. L'autre grand axe était sur le volet de la famille où nous avons mis en place des circuits leur permettant d'avoir accès à tous leurs droits dépendant des événements de vie qu'ils peuvent rencontrer ». Dans les années qui suivent, Bocar So devient responsable de la politique d'accueil dans les différentes antennes de la zone Nord-Yvelines, allant de Mantes-la-Jolie à Chanteloup-les-Vignes.

« C'était une expérience très enrichissante dans le sens où, lorsque l'on est auprès du public, on se rend vraiment compte des défis quotidiens auxquels les gens sont confrontés, que ce soit pour communiquer avec les administrations, pour comprendre leurs droits », analyse Bocar. C'est ce désir de proximité avec les habitants qu'il l'a poussé à rejoindre la structure chantelouvaïse. « Je voulais retrouver un peu

de terrain, voir l'impact des projets, confie-t-il. Je suis quelqu'un qui s'épanouit au contact des gens. » En installant ses cartons place du Pas, le nouveau directeur d'Espoir a découvert les nouveaux locaux du centre social, rénovés



Je suis quelqu'un qui s'épanouit au contact des gens



par la Ville en 2022, grâce au soutien de l'État et de la Région Île-de-France. Tourné vers le lien social, la solidarité et la parentalité, cet espace de 300m² met à disposition des quelques 1300 adhérents une salle informatique, des salles

d'activités adultes et enfants ainsi qu'une salle accessible en dehors des heures d'ouverture. « La localisation du centre social, en plein cœur du quartier, est un véritable atout, s'enthousiasme Bocar So. Par ailleurs, les Chantelouvaïses bénéficient ici d'un tissu de bénévoles très soudés et très impliqués ».

Avec 5 salariés et 52 bénévoles, le Centre social Espoir sollicite autant que possible les ressources de chacun pour mettre en œuvre, de façon partagée, son projet social axé sur la parentalité et la réussite scolaire. Une formule gagnante qui reflète à merveille la devise de cet acteur majeur de la vie associative chantelouvaïse : « par, pour et avec les habitants ».

📍 D'INFOS

Centre social Espoir
Place du Pas
☎ 01 81 76 06 67



Cérémonie de Naturalisation

Vendredi 2 octobre, 12 Chantelouvais(es) ont reçu leur décret de naturalisation française au cours d'une cérémonie organisée à la Sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye.



Forum des Associations

Samedi 9 septembre, les Chantelouvais(es) étaient présents au Forum des associations pour découvrir l'ensemble des structures locales et municipales qui animent le quotidien de notre ville.



Fiest'Asso

Une journée emplie de joie, d'enthousiasme et de solidarité ! Samedi 16 septembre, toute la ville s'est rassemblée pour célébrer notre tissu associatif !



Rentrée scolaire

Le Maire, Catherine Arenou, et le conseiller municipal délégué aux affaires scolaires, Jean-Yves Gourvenêc, ont remis à chaque élève de CM2 un agenda offert par la Ville au profit de la Ligue contre le Cancer.

Course des Victoires

Dimanche 1er octobre, 200 personnes ont participé à cette marche solidaire, organisée par la Ville dans le cadre d'Octobre Rose. Une affluence qui a permis de collecter 1725 € destinés à la recherche.





Vous Y ÉTIEZ !



Soirée de la Réussite

Pour cette troisième édition, organisée le 30 septembre, 128 lauréats ont été récompensés. En 2023, le taux de réussite aux examens des élèves chantelouvais s'élève à 95 % !

Dejook fait groover le Phénix

De passage à Chanteloup le 13 octobre, dans le cadre du EOLE Factory Festival Le OFF porté par la GPS&O, le groupe Dejook a plongé la centaine de spectateurs dans l'ambiance des années 70 !

World Cleanup Day

Le 16 septembre, de nombreux Chantelouvais volontaires ont arpenté les rues de Chanteloup pour ramasser et trier les déchets jetés dans l'espace public.



Jouons ensemble

Tour Eiffel, girafes, éléphants, les constructions en Kapla des enfants ont animé la place du Pas samedi 7 octobre. Une action organisée par le Centre social Espoir et le Collectif Parents.



Ricri des Loupiotés

Moment privilégié pour les familles ce 14 octobre. Réunis à la Maison de la Petite Enfance, parents et enfants ont pu partager un atelier de confection de marionnettes ainsi qu'un temps de contes.



Sage comme Singe

La saison culturelle 2023-2024 s'est ouverte de la meilleure des façons le 11 octobre avec le spectacle musical « Sage comme singe » au Phénix.



PLUS BELLE LA VILLE !



Chanteloup-les-Vignes change à vue d'oeil. Grâce à un programme de renouvellement urbain ambitieux, notre ville s'engage en faveur de l'épanouissement des jeunes, du développement de nouveaux services de proximité, de la transition écologique et de l'amélioration continue du cadre de vie. Objectif : faire de Chanteloup une ville qui prend soin de ses habitants. Dossier.

« Nous voulons proposer à l'ensemble de nos habitants un cadre de vie attractif et apaisé où la jeunesse voit ses chances de réussite démultipliées ». À l'occasion de l'inauguration de la place des Petits Pas, qui s'est déroulée le 27 septembre dernier, Catherine Arenou, maire de la commune, a rappelé avec conviction le fil conducteur de l'action municipale. « Notre regard est résolument tourné vers l'avenir. Nous agissons à la fois sur le temps court en répondant aux urgences immédiates mais aussi sur le temps long en anticipant les crises de demain. Les personnes les plus précaires



– notamment les seniors, les jeunes et les familles monoparentales – sont les premières victimes de la crise économique mais aussi du dérèglement climatique. Nous voulons casser cette spirale infernale en réaffirmant le droit à vivre dans une ville respirable, apaisée, solidaire et vivante ! ». Afin de mener à bien ce projet, la Ville s'appuie sur un programme de rénovation

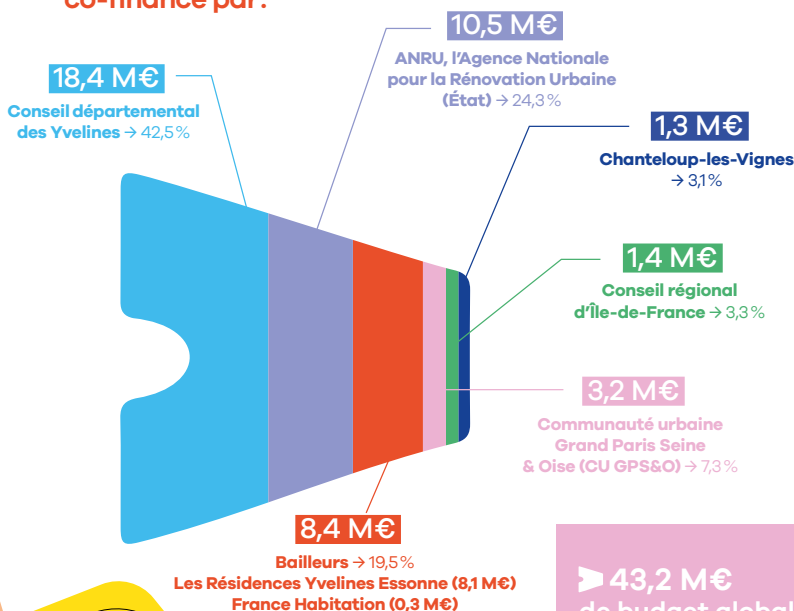
urbaine important (le NPNRU), dont les travaux ont commencé en 2020 et se poursuivront jusqu'en 2027. Une opération de fond qui permettra de bâtir un véritable projet de ville autour de 4 grands objectifs :

- Donner à la jeunesse les moyens de réussir et de s'épanouir ;
- Faciliter l'accès aux services publics, notamment pour les habitants les plus fragiles ;
- Sécuriser les espaces publics et les équipements pour l'ensemble des Chantelouvois ;
- Renforcer la place de la nature en ville et lutter contre le dérèglement climatique.

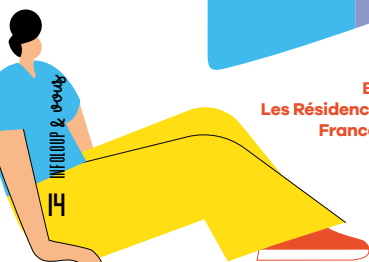
Dans cette optique, la Ville peut compter sur le soutien actif du Département des Yvelines, de l'Etat, de la Région Ile-de-France, de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et des bailleurs, qui co-financent près de 97% des travaux (voir encadré ci-dessous). « La transformation de Chanteloup-les-Vignes n'est pas un phénomène isolé. Elle est avant tout le produit d'un travail collaboratif et d'une sensibilité partagée » confirme Catherine Arenou. Grâce à l'investissement de l'ensemble de nos partenaires, nous avons les moyens d'offrir un avenir durable à notre territoire ». De l'éducation au logement en passant par la santé ou la culture, la dynamique en cours embrasse de très nombreux secteurs de la vie quotidienne. Une approche à 360 degrés qui se traduit concrètement par la mise en œuvre de plusieurs projets d'équipement et d'aménagement de grande envergure : une nouvelle salle de spectacle avec le Phénix (qui intègre également un musée numérique et un fab-lab), une nouvelle école avec la cité

Un engagement collectif fort pour donner un nouvel élan à la ville.

Un budget co-financé par :



► **43,2 M€** de budget global au service des habitants





Un quartier plus vert

+ de solidarité & d'inclusivité



+ de logements mieux isolés



+ de nature, d'espaces verts, de respiration



+ d'îlots de fraîcheur pour avoir moins chaud l'été



Plus de bien-être

Champeau, de nouveaux espaces publics végétalisés (à l'instar du Béguinage et de la place des Petits Pas), une nouvelle maison médicale (qui ouvrira ses portes en 2025), de nouveaux logements, une nouvelle Maison des ados et surtout un tout nouvel équipement éducatif, tourné vers l'excellence pour tous : la cité Simone Veil (livraison prévue en 2026-2027). « Depuis 2016, et plus encore depuis 2019, nous travaillons à créer une grande alliance éducative avec l'éducation nationale, le tissu associatif, les parents et les enfants. Avec la cité Simone Veil, dont la construction devrait démarrer d'ici la fin de l'année 2023, nous allons mettre le fruit de ces années de préparation et de réflexion à exécution ! » se réjouit Catherine Arenou. « Pour mon équipe et moi-même, l'éducation est la mère de toutes les batailles. Si nous voulons faire vivre la République sur notre territoire, nous devons donner à tous nos jeunes les mêmes chances de réussir qu'ailleurs ». Afin de mener à bien cet objectif, la Ville a conçu, en lien avec le cabinet d'architecte Badia-Berger, un équipement rassemblant sur un même site une école maternelle, une école primaire, un accueil périscolaire, un collège, un restaurant scolaire, une médiathèque et une maison des parents !

L'éducation est la mère de toutes les batailles

Particulièrement novateur, ce nouvel établissement accueillera 500 élèves et fonctionnera selon un certain nombre de principes :

- Ouvrir l'école aux familles ;
- Favoriser la continuité éducative entre tous les professionnels sur les temps scolaires et périscolaires ;
- Révéler la créativité et les potentiels de chacun au travers des langues, du numérique et de la culture.

« Nous allons révolutionner l'école et renforcer notre action contre le réchauffement climatique s'enthousiasme Catherine Arenou. Autour de la cité éducative, nous allons désimperméabiliser les sols, planter de nouvelles essences d'arbres, améliorer l'isolation du bâti, mieux gérer les ressources en eau et en électricité, multiplier les îlots de fraîcheur, œuvrer pour la biodiversité et favoriser le bien-être de l'ensemble de nos concitoyens. »

Un programme 100% vert qui s'inscrit pleinement dans la labellisation éco-quartier en cours pour le secteur de la Noé. « Notre ville s'est toujours distinguée par sa capacité à innover, à relever des défis, à s'adapter conclut la maire. En changeant la ville, nous allons changer la vie des Chantelouvais ».



La Cité éducative Simone Veil porte l'ambition de favoriser la réussite

À Chanteloup le projet de renouvellement urbain c'est :



100 nouveaux arbres plantés



260 logements à construire



Plus de 3 ha d'espaces publics réaménagés



1 médiathèque



1 Cité éducative pour 500 élèves



1 maison médicale



1 maison des Ados



1 salle de spectacle



Faire du projet de quartier un projet de ville

- Cité éducative
- Logements, commerces, maison médicale et aménagement des espaces publics
- Entrée de ville, espaces publics, résidentialisation
- Démolition de 20 logements



► 4 convictions pour réinventer Chanteloup-les-Vignes

1

La ville de la réussite
Donner à la jeunesse
les moyens de s'épanouir

2

La ville plus pratique
Faciliter l'accès
aux services publics

3

La ville apaisée
Sécuriser
les espaces publics

4

La ville verte
Renforcer
la nature en ville



En route VERS LES JO !

20
TERRE
DE JEUX
24



Le compte à rebours est lancé ! D'ici quelques mois, la flamme olympique embrasera les bords de Seine pour lancer les Jeux de Paris 2024. D'ici là, votre Infoloup & vous met à l'honneur les acteurs du sport chantelouvais. Clubs, bénévoles, sportifs, découvrez les visages de ceux qui font briller la ville dans les classements et font vivre les valeurs du sport sur le territoire ! Zoom.

CHANTELOUP JUDO CLUB, l'école de l'excellence



Les cours de Judo se déroulent au dojo du Complexe sportif Laura Flessel.

Rassemblant une centaine d'adhérents chaque année, le Club de Judo de Chanteloup-les-Vignes est un acteur incontournable du panorama sportif local. Au dojo du gymnase Laura Flessel, son école de judo est porteuse de grandes promesses pour l'avenir. « Plus qu'un sport, le judo est un voyage d'autodiscipline, de respect et de persévérance », lance Jean-Luc Brenot, le président du Chanteloup judo club. C'est avec cet état d'esprit que le club espère voir briller ses jeunes sur les tatamis de toute la région. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à enfile le kimono pour se frotter à la compétition comme l'explique Jean-Luc

Brenot : « Nous avons un groupe prometteur d'une dizaine de judokas minimes (nés en 2010-2011), composé à la fois des débutants et des judokas plus expérimentés. Le club nourrit de grandes ambitions pour ces jeunes talents ». Les prochaines Coupes d'Île-de-France et Coupes de France Minimes seront donc des échéances importantes pour ces élèves du club de judo encadrés par Imad Sabri. La Ville leur souhaite de rentrer les poches pleines de médailles !

Cédric Caillon, Vice-Champion de France 2023

Au-delà de son école de judo florissante, le club de Chanteloup-les-Vignes peut se vanter

de compter dans ses rangs un entraîneur de renom en la personne de Cédric Caillon. Membre de l'équipe de France de judo, en lice pour intégrer la sélection pour les JO 2024, le judoka est un véritable modèle pour tous les jeunes du dojo chantelouvais.

Ils étaient tous derrière lui à l'occasion des derniers championnats de France par équipe qui se sont tenus en mai. Engagé avec le club de Sartrouville, Cédric Caillon a particulièrement brillé permettant au club yvelinois de monter sur la deuxième marche du podium. Après un parcours spectaculaire, Cédric Caillon a fini par s'incliner dans sa finale poids lourd contre l'inébranlable Teddy Riner. Avec ce titre de Vice-champion de France, l'entraîneur chantelouvais et son équipe décrochent la première médaille de l'histoire de club de Sartrouville.

À NOTER !

Pour les débutants en quête de découverte ou des judokas souhaitant perfectionner leurs prises, le Chanteloup Judo Club propose désormais des stages de judo pendant les vacances scolaires.

+ D'INFOS

Chanteloup Judo Club

☎ 06 78 35 19 20

✉ chanteloup.judoclub@orange.fr

DES PASS pour faciliter vos inscriptions

L'inscription aux clubs sportifs représente une dépense importante pour les familles. C'est pourquoi l'État et le Département des Yvelines vous accompagnent à travers différentes aides financières permettant aux enfants de pratiquer une activité à moindre coût.

• **Pass sport** : c'est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive pour la saison 2023-2024.

Plus d'infos sur : sports.gouv.fr/pass-sport

• **Pass+** : c'est une aide de 80 euros (100 euros pour les élèves boursiers) accordée par le Département des Yvelines aux jeunes (de 11 à 18 ans) afin de favoriser la pratique d'activités sportives et culturelles auprès d'organisations affiliées.

Pour en bénéficier, inscrivez-vous sur le portail dédié : passplus.fr





SOS MATOUS EN DÉTRESSE

C'est avec une profonde préoccupation que nous souhaitons partager avec vous l'appel à l'aide de l'association de protection animale, SOS Matous de Chanteloup.

Fondée il y a deux ans, cette association joue un rôle crucial sur notre territoire en prenant soin des chats errants qui peuplent la ville. Cet été a été particulièrement chargé pour l'association, qui a recueilli pas moins de 56 chatons et 17 chats adultes. « L'été 2023 a été difficile avec un grand nombre d'abandons de femelles gestantes », rapporte Sophie Chergui, présidente de SOS Matous.

Pour faire face à cette situation, les bénévoles lancent un appel à l'adoption.

Si vous êtes prêts à ouvrir votre cœur et votre foyer à un adorable chat, SOS Matous de Chanteloup sera ravi de vous aider à trouver votre compagnon félin idéal.

+ D'INFOS

SOS Matous de Chanteloup

✉ sosmatousdechanteloup@gmail.com

EN SAVOIR +



Voici ici les matous à adopter

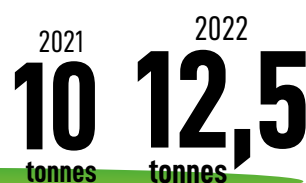
UN SYSTÈME DE COLLECTE des déchets verts qui crée du lien

À Chanteloup-les-Vignes, la transition écologique est une préoccupation centrale qui pousse la Ville à réfléchir et à innover en permanence. Exemple avec le dispositif de collecte des déchets végétaux, que la Ville porte avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise depuis 2021 et qui affiche un bilan positif aussi bien sur le plan écologique que sur le volet social. « Avant la mise en place de la benne d'apport volontaire, les déchets verts étaient ramassés avec les ordures ménagères, une pratique qui représentait un non-sens écologique car cela revenait à brûler de l'eau », rappelle Sophie Chergui, conseillère municipale déléguée à la transition écologique.

Consciente de cet enjeu, la Ville s'est associée à la GPS&O pour expérimenter un nouveau mode de collecte des déchets végétaux. L'idée est simple : mettre en place une benne de collecte une fois par mois, située Sente des Croix, permettant ainsi aux habitants de déposer le résidu de leurs travaux de jardinage de manière plus responsable. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les Chantelouvais(es) sont au rendez-vous comme le prouve le tonnage qui ne cesse d'augmenter chaque année. Un franc succès qui a d'ailleurs incité la Communauté urbaine à déployer un système similaire dans l'ensemble des communes du territoire ne bénéficiant pas d'une collecte en porte-à-porte. Cependant, le bilan ne s'arrête pas là. En plus de l'impact environnemental positif, cette démarche contribue également à renforcer le lien social en créant des moments de rencontre intergénérationnelle. Chaque mois, nos jeunes étudiants contribuent activement au processus de collecte dans le cadre l'Aide Municipale Étudiant dont ils bénéficient. « Pour certains, ce sont aussi des occasions de découvrir les richesses cachées de Chanteloup puisque de nombreux jeunes ne connaissaient pas les vignes », ajoute Sophie Chergui.



CHIFFRES CLÉS



DONNEZ UNE SECONDE VIE à vos vélos usagés

À l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets, qui se tient du 18 au 26 novembre, l'association « Un Vélo Qui Roule » s'associe au Centre social Espoir pour une opération de récupération de vélos dans plusieurs villes, dont Chanteloup, Maurecourt, Conflans, Andrésy, Vernouillet, et Triel. Les habitants peuvent déposer leurs vélos inutilisés à la Place du Pas, au Centre social, du mardi 21 au vendredi 24 novembre, aux heures d'ouverture habituelles. Les vélos collectés seront restaurés par des bénévoles et vendus à petit prix, ou donnés à des personnes dans le besoin. Une initiative solidaire qui promeut la réduction des déchets tout en encourageant la mobilité durable. À noter que depuis 2022, cette action a déjà permis de donner une trentaine de petits vélos aux écoles primaires de Chanteloup.

+ D'INFOS

Un vélo qui roule

☎ 06 44 02 21 86



À NOTER !

Depuis les vacances de la Toussaint, la Ville réalise, avec l'appui de la GPS&O, des aménagements routiers au carrefour de la Départementale 22 et de la rue de l'Abreuvoir. Ils consistent à retravailler et sécuriser le virage de telle sorte que les poids lourds ne puissent plus emprunter cet itinéraire. Initialement prévue sur cinq jours, la durée des travaux a cependant été prolongée après la découverte d'une poche de vide sous la chaussée. Les services du Département ont été sollicités afin d'intervenir au plus vite et permettre ainsi la reprise du chantier. L'ensemble du chantier devrait être bouclé d'ici la première semaine de novembre.

BIENVENUE à DS Rénovation



Entre DS Rénovation et Chanteloup-Vignes c'est l'histoire d'un coup de cœur. Celui d'un couple d'entrepreneurs, Walid Baroma et Mélhia Davis, qui, en avril dernier, décide de poser ses bagages personnels et professionnels dans la commune. « On s'est tout de suite senti bien ici, assure Mélhia Davis en présentant fièrement les nouveaux locaux de l'entreprise située 1 rue Panhard et Levassor (au bout du parking qui fait l'angle avec la rue Émile-Delahaye). On a aimé la dynamique de la ville et c'est pourquoi nous avons choisi de déplacer notre

activité pour proposer nos services sur le territoire, pour les Chantelouvais(es). » Que ce soit pour rafraîchir une cuisine, moderniser une salle de bains ou métamorphoser votre espace de vie en un véritable cocon, DS Rénovation vous accompagne dans tous vos projets. Spécialisée dans la rénovation intérieure, l'entreprise collabore également avec des partenaires pour intervenir sur la toiture, la maçonnerie ou encore le terrassement extérieur.

+ D'INFOS

DS Rénovation

☎ 06 21 64 58 51 ✉ dsrenovation75@gmail.com

Instagram : ds_renovation75

CONSEILS DE PROS

Bien réfléchir à son projet

W.B : « C'est le plus important car lorsqu'on souhaite rénover une salle bains par exemple ce n'est pas juste un coup de peinture, c'est parfois un projet à vie. Il est important de bien réfléchir à son budget et de prendre en compte le temps de travaux surtout lorsque ces derniers demandent d'aménager son quotidien. »

Se laisser guider par les professionnels

W.B : « Il n'est pas toujours facile de déléguer, de se reposer sur quelqu'un pour son lieu de vie. Même si le client est toujours libre de choisir ses matériaux, ses couleurs, je conseille fortement de faire confiance au savoir-faire des professionnels et des artisans. »

LE QUARTIER DE LA NOÉ se renouvelle !

Le renouvellement du quartier de la Noé s'inscrit dans la continuité du premier projet de rénovation urbaine entamé en 2005. Les trois objectifs poursuivis sont l'éducation, l'embellissement de l'espace public et la diversification de l'offre de logement. Ainsi, le quartier se re-déploiera autour d'une cité éducative d'envergure. La création d'un mail paysager, de deux places et d'un parking paysager seront autant de nouveaux espaces publics propices à la rencontre qui renforceront les liaisons entre les différentes centralités du quartier, comme le marché, la cité éducative, Le Phénix ou encore le Parc Champeau. Ils offriront en outre de véritables îlots de fraîcheur tout en améliorant l'offre de stationnement.

Enfin, un programme de 270 logements dont 160 en accession libre à la propriété se réalisera sur cinq îlots, dont quatre situés de part et d'autre de l'Avenue de Poissy, dans la continuité du nouveau mail de la cité éducative. En diversifiant l'offre de logement avec du LLI, du PSLA et du BRS, la collectivité souhaite offrir à la toute la population chantelouvaïse la possibilité d'accéder à la propriété. Peu denses, généreusement végétalisés, ces îlots d'habitation composés de petits collectifs proposeront un cadre de vie apaisé, entre ville et nature.

Paris Sud Aménagement a été désigné concessionnaire du quartier de la Noé pour mener cette opération. Il annonce le démarrage des premiers travaux d'espaces publics début 2024 avec la sécurisation de la gare routière et la réalisation de l'entrée de ville. D'autre part, Paris Sud Aménagement a choisi en 2020 le couple promoteur (Priams) / architecte (Bond Society) pour concevoir et réaliser l'îlot A, bordé par la Sente des croix et l'Avenue de Poissy. Celui-ci accueillera 64 logements dont 20 en PSLA, mais également une maison médicale et un local commercial. Une architecture sobre, composant avec les différentes morphologies bâties du quartier, a été privilégiée. Il faudra attendre 2024 pour le démarrage de chantier ; en attendant, Priams lance en novembre la commercialisation des logements. À suivre !



64 logements, une maison médicale et un local commercial seront construits dans le cadre de cette opération.

+ D'INFOS

Paris Sud Aménagement

☎ 0 815 705 705



FOCUS sur votre taxe foncière

Si vous êtes propriétaire, vous avez reçu votre avis de taxe foncière. Partout en France et quelle que soit la surface du bien, la taxe foncière est à la hausse. Cette année, après six ans sans augmentation, c'est également le cas de Chanteloup-les-Vignes. On vous explique pourquoi...

En avril 2023, pour la première fois depuis 10 ans, le Conseil municipal a décidé d'acter une hausse relative et maîtrisée de la taxe foncière à hauteur de 5.5 points. Une décision exceptionnelle prise à l'unanimité, pour faire face à une situation exceptionnelle.

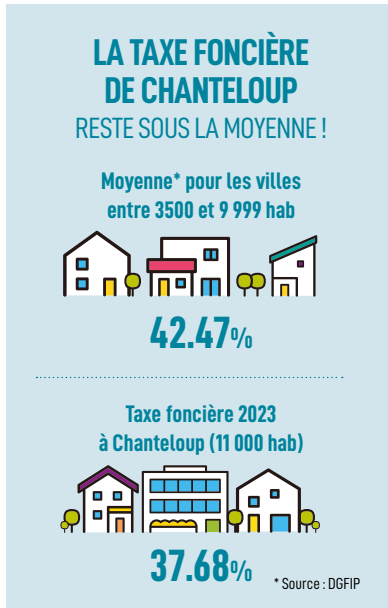
Une augmentation inévitable

Les crises successives, la flambée des coûts de l'énergie, la hausse des taux d'intérêts, mais aussi à l'impact de la revalorisation du point d'indice par le Gouvernement (sans aucune compensation), sont autant de raisons qui ont rendu l'augmentation de la fiscalité locale inévitable. Rappelons que cette hausse a été guidée par deux grands objectifs : poursuivre la transformation de Chanteloup et protéger les services à la population.

Plusieurs augmentations simultanées

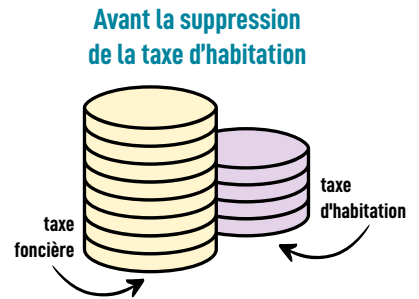
L'augmentation de la fiscalité locale ne relève pas seulement des décisions de la Ville.

Si la Ville a voté l'augmentation de son taux, la revalorisation de la base d'imposition (de 3.4%) par l'État et la création en 2022 d'une fiscalité à 6 points par la Communauté urbaine concourent également à cette augmentation.

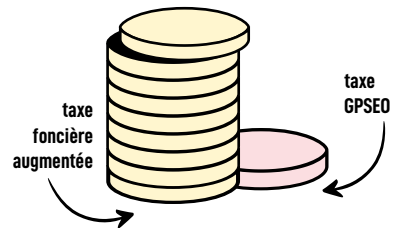


Après 3 ans de réduction progressive, en 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale, payée par les locataires et les propriétaires, a totalement disparu. Cette suppression, décidée

par l'État, fait dorénavant peser la pression fiscale uniquement sur les propriétaires. En élaborant le nouveau taux, la Ville a donc veillé à ce que la taxe foncière 2023 reste inférieure à la somme des impôts locaux (taxe foncière + taxe d'habitation) précédente.



Après la suppression de la taxe d'habitation



COMPRENDRE VOTRE TAXE FONCIÈRE

LE TAUX D'IMPOSITION COMMUNAL

Il est voté chaque année par le Conseil municipal. Le 13 avril, ce dernier a opté pour la redynamisation des recettes de la Ville avec une hausse maîtrisée de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) de 5.5 points. Une première depuis 2017. En élaborant le nouveau taux, la Ville a veillé à ce que l'augmentation permette néanmoins aux propriétaires de payer moins d'impôts locaux qu'avant la suppression de la taxe d'habitation (étalée entre 2018 et 2023 selon les ménages).

SYNDICAT DE COMMUNES

Cette taxe est prélevée pour le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM - pour la mise en fourrière des voitures et des animaux) et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de l'Hautill (SIARH), dont fait partie Chanteloup-Les-Vignes.

LA BASE

La base d'imposition de votre bien dépend de sa valeur locative, de sa surface, de son confort et de son environnement. Chaque année, le Parlement réévalue la valeur locative.

Généralement, on observe une augmentation de l'ordre de 3%. En 2023, avec une inflation très élevée, la hausse est de 7,1%, pour tous les propriétaires, partout en France.

LA COTISATION

Le montant de la cotisation pour chaque type de taxe est obtenu en multipliant la base par chaque taux.

Taxe Foncière Bâties		Propriétés bâties		Propriétés non bâties	
Taux	Base	Taux	Base	Taux	Base
Taux 2023	37.68 %	0.080 %	0.00 %	0.574 %	0.00 %
Taux 2022	37.48 %	0.081 %	0.00 %	0.58 %	0.194 %
Adresse					
Base	6000	685	6000	6000	6000
Cotisation	2274	2	360	36	9
Cotisation totale					369
Adresse					
Base					
Cotisation					
Cotisation totale					
Adresse					
Base	1813	2	360	36	7
Cotisation	3274	2	360	36	9
Cotisation totale	3274	2	360	36	9
Adresse	106.43 %	0.1 %	17.10 %	42.88 %	108.27 %
Taux					
Taux 2023	118.95 %	0.211 %	0.00 %	0.73 %	0.00 %
Taux 2022	106.94 %	0.213 %	0.00 %	0.80 %	0.00 %
Base					
Base	1	1	1	1	1
Cotisation	1	0	0	0	0
Cotisation totale	1	0	0	0	0
Adresse	0.1 %				

INTERCOMMUNALITÉ

Part de la taxe foncière revenant à la Communauté urbaine GPS&O. Depuis 2022, le taux est fixé à 6%.

TAXE ORDURES MÉNAGÈRES

Perçue par la Communauté urbaine, elle permet de financer la collecte et le traitement de nos déchets (voir ci-contre).

VOTRE TAXE des ordures ménagères baissera de 25% en 2024 !



Le Conseil communautaire du 12 octobre 2023 a validé le choix des 73 maires du territoire GPS&O concernant les nouveaux niveaux de services de gestion des déchets qui seront mis en œuvre dans leur commune dès octobre 2024. Ces niveaux de services « à la carte » définissent, pour chaque commune, le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) applicable en 2024. À Chanteloup-les-Vignes, ce taux passera de 9,65 % à 7,46 %.



La proposition « à la carte » a permis de laisser la liberté aux Maires de décider, à partir d'un socle commun, du niveau de service le plus adapté à leur commune, avec un taux de TEOM correspondant. Un enjeu d'autant plus complexe que sur un territoire aussi hétérogène que le nôtre, l'harmonisation ne doit pas être synonyme d'uniformisation mais bien d'équité.

**Cécile Zammit-Popescu,
Présidente de la Communauté
Urbaine Grand Paris Seine & Oise.**

- La distribution de composteurs et la mise à disposition de broyeurs pour la gestion des déchets végétaux pour réduire leur production ;
- Des actions de sensibilisation et de communication pour favoriser la réduction des déchets.

Chanteloup-les-Vignes a par ailleurs fait le choix d'ajouter à ce socle, une offre de service supplémentaire : la collecte en porte-à-porte des encombrants et du verre.

LE TERRITOIRE D'ACTION DÉPARTEMENTALE SEINE AVAL SERA RECONSTRUIT !

Trois mois après les violentes émeutes qui ont touché la France sans épargner Chanteloup-les-Vignes, le Conseil Départemental des Yvelines a voté un budget pour la reconstruction de ses locaux en entrée de ville de manière à assurer une continuité de ses services pour les Chantelouvais(es). Malgré un budget contraint, l'assemblée départementale a acté, sur ses fonds propres et sans attendre d'éventuelles subventions de l'État, un préfinancement important pour assurer la remise en état du Territoire d'action départementale Seine Aval. Ce bâtiment de 300 m², détruit par un incendie criminel à la fin du mois de juin, est un outil indispensable pour de nombreux Chantelouvais puisqu'il abrite les pôles départementaux d'action sociale et enfance/jeunesse ainsi que de nombreuses organisations d'aide à l'emploi et à l'enseignement.





MAJORITÉ

Chères Chantelouvaïses, chers Chantelouvaïs,

Notre ville a eu l'honneur d'accueillir vendredi 27 octobre le Comité interministériel des villes. Cette réunion, destinée à flécher les moyens des ministères à destination des quartiers populaires, a rassemblé au Phénix pas moins de 14 ministres (Education nationale, Ville, Santé, Logement, Sports, Jeunesse, Solidarités...), sous l'égide de la cheffe du gouvernement Elisabeth Borne.

À cette occasion, plusieurs mesures réclamées par Catherine Arenou et d'autres maires (dans le cadre de l'association des maires Ville & Banlieue), ont été annoncées, notamment :

- La généralisation des cités éducatives à l'ensemble des quartiers prioritaires de France ;
- La fin de l'attribution des logements sociaux situés en quartier prioritaire aux ménages DALO (Droit au Logement Opposable) les plus en difficulté ;
- Le doublement de la part du fonds vert (destiné à financer la transition écologique) investie dans les quartiers ;
- La création d'un fonds de 300 millions pour soutenir les associations œuvrant pour l'emploi dans les quartiers ;
- Le déploiement d'un grand programme « Entreprenariat – Quartier 2030 » destiné à accompagner les porteurs de projet sur nos territoires ;
- L'ambition de « calquer » la carte de l'éducation prioritaire sur la géographie prioritaire.

Il va de soi que l'ensemble de ces propositions, pour lesquelles vos élu(e)s se sont battu(e)s depuis des années, vont dans le bon sens. Nous veillerons néanmoins à nous assurer de leur réelle application sur le terrain. Pour cela, nous savons pouvoir compter sur le concours de l'ensemble de la communauté chantelouvaïse, notamment sur ses acteurs associatifs.

Nous tenons d'ailleurs à remercier toutes les personnes qui étaient présentes lors de la visite d'Elisabeth Borne pour témoigner du quotidien vécu par nos concitoyens : merci au centre social Espoir et à son directeur Bocar So, merci à l'association Fraec et à sa directrice Amina Satouri, merci aux membres du collectif parents, merci aux commerçants de la rue des Pierreuses, merci enfin aux services municipaux qui ont permis de faire de cette matinée un moment de valorisation de notre commune et de ses atouts !



Les élus de la liste *Avec vous, une ambition pour Chanteloup*

OPPOSITION

Chères et chers Chantelouvaïs,

Texte non communiqué

Les élus de la liste *Ensemble Changeons Chanteloup*

Novembre

AGENDA



SAMEDI 4 NOVEMBRE

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

9h-13h • Chemin de la Croix Saint-Marc
Ville & GPS&O

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

CONCOURS DE BELOTE

14h • Espace culturel Paul Gauguin
Comité des Fêtes & Association No Rabbit

MERCREDI 8 NOVEMBRE

PERMANENCE VACCINALE

Sur rendez-vous de 13h30 à 15h30
Maison de la petite enfance • Gratuit

SAMEDI 11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

10h45 • Rassemblement parvis de la Mairie
11h • Cérémonie au monument aux morts
Ville

LUNDI 13 NOVEMBRE

Seniors

MARCHE NORDIQUE

13h30 • Devant le CCAS
Ville

MERCREDI 15 NOVEMBRE

À LA DÉCOUVERTE DE L'ESPACE

10h30 & 14h30 • Le Phénix
Ville & Éducation nationale

JEUDI 16 NOVEMBRE

L'ASSO CAFÉ

17h30-21h • Place du Pas
Ville

SAMEDI 18 NOVEMBRE

PERMANENCE DE CATHERINE ARENOU

Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

DU 21 AU 24 NOVEMBRE

COLLECTE DES VÉLOS USAGÉS

Place du Pas
Centre social Espoir & Un vélo qui roule

JEUDI 23 NOVEMBRE

BUS JOB INSERTION

10h-17h • Devant le collège Magellan
Département

SAMEDI 25 NOVEMBRE

PERMANENCE DES ÉLUS

Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

JOURNÉE DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

9h-12h • Maison de la petite enfance
Ville

ORCHESTRE DE L'ALLIANCE

20h • Le Phénix
Ville

MERCREDI 29 NOVEMBRE

ET PENDANT CE TEMPS SIMONE VEILLE

20h30 • Le Phénix
Ville

LUNDI 11 DÉCEMBRE

Seniors

MARCHE NORDIQUE

13h30 • Devant le CCAS
Ville

À ne pas manquer !



CHANTELOUP FAIT SON CABARET

SAM. 18 NOV. • 21H

LE PHÉNIX

MERCREDI 13 DÉCEMBRE

PERMANENCE VACCINALE

Sur rendez-vous de 13h30 à 15h30
Maison de la petite enfance • Gratuit

CONSEIL MUNICIPAL

20h • Salle du Conseil

JEUDI 14 DÉCEMBRE

L'ASSO CAFÉ

17h30-21h • Place du Pas
Ville

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

NOËL DE L'ESPOIR

9h30-12h • Complexe sportif David Douillet
Centre social Espoir

Décembre

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

CONCERT DE L'AVENT

17h • Église Saint-Roch
Union paroissiale chantelouvaise

DU 4 AU 8 DÉCEMBRE

SEMAINE DE LA LAÏCITÉ

Cité éducative

MARDI 5 DÉCEMBRE

LA PUISSANCE DES MOTS

20h • Le Phénix
Ville

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

Plein écran

SANTA & CIE

20h • Le Phénix
Ville

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

PERMANENCE DE CATHERINE ARENOU OU ÉLUS

Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

Janvier

MERCREDI 10 JANVIER

PERMANENCE VACCINALE

Sur rendez-vous de 13h30 à 15h30
Maison de la petite enfance • Gratuit

DIMANCHE 21 JANVIER

Hors les murs

HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES & MUSÉE DE L'ARMÉE

Paris 7^e
Ville

SAMEDI 27 JANVIER

SUR QUEL PIED DANSER

15h30 • Le Phénix
Ville, AVEC & GPS&O

EN SAVOIR



Retrouvez
l'agenda de
votre ville



NEO

CHANTELOUP-LES-VIGNES

TVA
5,5%



AU COEUR DU NOUVEAU QUARTIER DE LA NOÉ

Appartements du studio au 4
pièces duplex avec espaces
extérieurs pour tous

Scannez-moi
pour plus
d'informations



Une réalisation



0 805 715 715

En collaboration avec



*Source: Google maps - SNC NEO- 46 Avenue Gambetta, 74000 ANNECY - RCS : Anncy B 922 000 088 - Perspective : Bond society - Realisation: *izra* - Octobre 2023